

## **CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Du 06 novembre 2021 à 10h00**

### **COMPTE RENDU DE REUNION**

Présents : 12      Éric TERUEL, Sébastien PONCET, Marie-Christine VOHL, Thierry MOISAN, Georges GROS, Jean-Jacques RIGOLLET, Michel LEJEUNE, André MAILLET, Virginie BERTOUX, Caroline REYNAUD-MARTINS, Delphine MARTIN, Amandine DEPIERRE

Absents et non excusés : 2      Joanny VEDRINE et Yannick OLLIVIER

Pouvoirs : 1      Laëtitia CHARREL à Caroline REYNAUD-MARTINS

Secrétaire de séance :      Jean-Jacques RIGOLLET

#### **APPROBATION COMPTE RENDU DU 14 SEPTEMBRE 2021**

Le compte-rendu de réunion est approuvé à 13 voix pour.

#### **APPROBATION DU CONTRAT D'ADHESION DU SYSTÈME DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour faire suite à la création du moyen de paiement sécurisé par internet et la signature du contrat d'adhésion avec la Trésorerie de Morestel, il est nécessaire de recourir à un prestataire de service pour assurer la mise en place du système d'échanges sécurisés de paiement en ligne.

Il propose la signature d'un contrat avec la société LYRA NETWORK ayant pour objet la mise en place de PAYZEN, solution de paiement en ligne sécurisé permettant le règlement des repas à la restauration scolaire, du service de la garderie périscolaire dans un 1<sup>er</sup> temps et pour les locations diverses dans un second temps.

Le montant de la prestation est le suivant :

- Abonnement mensuel forfaitaire pour 100 transactions : 11.90 € HT/mois
- Tarif au-delà des 100 transactions : 0.089 € HT par transaction

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la Société LYRA NETWORK.

La délibération est approuvée à 13 voix pour.

#### **OUVERTURE COMPTE DE DEPOT ET MODIFICATION DE LA REGIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour permettre la vente à distance sécurisée, il est nécessaire :

- d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au Trésor
- de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes RESTAURATION SCOLAIRE/GARDERIE PERISCOLAIRE
- de donner procuration sur compte de dépôts de fonds

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant la mise en place de la vente à distance sécurisée.

La délibération est approuvée à 13 voix pour.

#### **POINTS D'ACTUALITE DIVERS**

- Il est rappelé que lorsqu'un conseiller s'adresse à un administré, il doit parler au nom de la commune et non pas à titre individuel.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 20/11/2021 à 11h.
- Il est demandé aux commissions de prévoir les articles pour le prochain bulletin municipal. Une prospection des entreprises est en cours pour trouver des sponsors.

**Séance levée à 10h40**